

---

## Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives

Christian Castellanet, Agathe Armengaud, Jean-Yves Griot, Arnaud Apoteker

---

### Citer ce document / Cite this document :

Castellanet Christian, Armengaud Agathe, Griot Jean-Yves, Apoteker Arnaud. Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives. In: Tiers-Monde, tome 47, n°188, 2006. Biotechnologies et développement agricole. pp. 755-772;

doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.2006.6461>;

[https://www.persee.fr/doc/tiers\\_1293-8882\\_2006\\_num\\_47\\_188\\_6461](https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2006_num_47_188_6461);

---

Fichier pdf généré le 26/06/2024



## DES ALLIANCES INTERNATIONALES POUR PRÉSERVER LA PRODUCTION DE SOJA NON GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ AU BRÉSIL : ENJEUX ET PERSPECTIVES

*Christian CASTELLANET \**, *Agathe ARMENGAUD \*\**,  
*Jean-Yves GRIOT \*\*\**, *Arnaud APOTEKER \*\*\*\**

*Après une longue période au cours de laquelle le gouvernement brésilien s'est opposé à l'emploi de soja transgénique, la culture de celui-ci a finalement été autorisée au Brésil. Les conséquences de cette autorisation peuvent ne pas être mineures, quand on sait qu'au sein de l'Union Européenne, principal débouché à l'exportation, de nombreuses associations de consommateurs et mouvements environnementalistes militent contre les importations de tout produit issu de soja génétiquement modifié. L'article relate les conditions dans lesquelles certaines organisations paysannes du Sud-Brésil et des organisations non gouvernementales européennes tentent de mettre en place des filières d'exportation de soja non transgénique vers la France. Le surcoût pour le consommateur, largement lié au coût de la traçabilité, resterait modeste. Mais les compagnies transnationales de l'agro-business ne restent pas sans réagir, comme en témoigne leur proposition de s'engager sur la création d'un label « soja responsable » qui prendrait en compte les risques de déforestation liés à l'extension inconsidérée du soja dans le bassin amazonien, mais accepterait les OGM. Cela paraît une manière habile de diviser la société civile en cooptant une partie des ONG environnementalistes autour de ce label « responsable », et de faire accepter finalement les OGM par l'opinion publique européenne.*

---

\* GRET/C3ED – GRET.

\*\* Agronome INAPG.

\*\*\* Président du Réseau Cohérence.

\*\*\*\* Greenpeace.

Le Brésil est l'un des principaux producteurs et exportateurs de soja au niveau mondial, alors que l'Europe en est la principale importatrice, au point d'en être dépendante pour l'essentiel de ses productions animales. C'est également la culture pour laquelle les variétés génétiquement modifiées se sont le plus rapidement développées, tout d'abord aux États-Unis, puis en Argentine, et qui représente aujourd'hui le principal marché pour les firmes multinationales qui ont parié sur le développement des variétés génétiquement modifiées. Pourtant, les consommateurs européens sont très réticents à l'égard des OGM, et le Brésil a longtemps résisté en leur refusant l'autorisation de culture. De nombreuses organisations, paysannes ou de consommateurs, se sont mobilisées de part et d'autre de l'Atlantique afin de lutter contre cette expansion, au nom de la souveraineté et de la sécurité alimentaires, de la défense de l'environnement et du droit des consommateurs à choisir leur alimentation. Nous retracerons dans cet article l'histoire de cette lutte, en analysant quelles seront les conséquences probables, pour les agriculteurs familiaux brésiliens, de l'expansion du soja « résistant au Round-up » commercialisé par la firme Monsanto, et quels enjeux cette expansion représente pour les firmes multinationales et pour les tenants du libéralisme agricole généralisé. L'enjeu actuel, en France et au Brésil, pour les organisations paysannes, pour les sociétés civiles et pour les régions qui refusent les OGM, consiste à mettre en place des filières alternatives de soja non-OGM et d'origine paysanne, d'une part, et à développer des sources alternatives de protéines européennes pour l'alimentation animale, d'autre part.

## I – LA PLACE DU SOJA DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'Europe est fortement dépendante de l'importation de soja pour l'alimentation animale et donc pour sa production de viande et de lait. En effet, l'Europe des 15 a produit en 2003-2004 125 millions de tonnes d'aliment du bétail par an <sup>1</sup>. Ceci représente une consommation totale de 50,4 MT de Matière Riche en Protéines (calculé en équivalent tourteau de soja) par an. L'UE ne produit pour sa part que 10,9 MT de MRP, soit 22 % de ses besoins en protéines pour l'alimentation animale. Le soja (graines et tourteaux) représente l'écrasante majorité des importations de MRP européennes (33,8 MT, soit 87 % des importations de protéines végétales). Les trois principaux pays producteurs et exportateurs de soja sont les États-Unis (37 % de la production mondiale), puis le Brésil (28 %) et l'Argentine (17 %).

Si l'on additionne les exportations de soja grain et de tourteaux, on constate que le Brésil est devenu en 2003-2004 le premier exportateur mondial de soja, avec 34,8 MT <sup>2</sup> exportées (soit 35 % du commerce mondial), contre 27,2 MT pour les États-Unis (27 %) et 26,6 MT pour l'Argentine (27 %). À eux trois, ces pays représentent 90 % des exportations mondiales.

---

1 - Environ 30 % en aliment porcin, 30 % en aliment volaille et 20 % en aliment bovin.

2 - En « équivalent tourteau ».

## **II – LA CROISSANCE RAPIDE DU SOJA GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ**

Le soja est de loin la culture pour laquelle l'adoption de variétés génétiquement modifiées a été la plus rapide et la plus significative au niveau mondial. Tout le soja génétiquement modifié cultivé commercialement à l'heure actuelle dans 7 pays du monde, est du type « résistant à un herbicide », en l'occurrence le glyphosate vendu sous l'appellation commerciale « Round-up » par la firme américaine Monsanto. Il s'agit d'un herbicide systémique dit « total », à très large spectre, qui tue pratiquement toutes les plantes connues, dès lors qu'il entre en contact avec les feuilles. L'intérêt potentiel du développement de variétés « RR » pour Monsanto est énorme : d'une part il peut lui donner un monopole exclusif sur la production et la commercialisation des semences (d'autant que des contrats léonins obligent les agriculteurs à racheter les semences chaque année, ou à défaut de payer des droits à Monsanto s'ils réutilisent leurs propres semences), d'autre part il permet un développement sans précédent des ventes de sa spécialité vedette, l'herbicide « Round-up ».

Les surfaces concernées sont en augmentation constante. En 2005, plus de 60 % du soja planté dans le monde était transgénique.

Des trois principaux pays producteurs, deux (USA et Argentine) se sont convertis massivement à la culture de soja génétiquement modifié RR, produit par la firme Monsanto. Aux États-Unis, la culture de variétés de soja transgénique tolérantes au glyphosate (communément appelées RR, ou « Roundup Ready ») est autorisée depuis 1995 et a débuté en 1996. En Argentine, la production de soja transgénique est autorisée depuis 1996 et a été largement adoptée par les producteurs, avec d'importantes conséquences écologiques et sociales : 14,5 millions d'hectares de soja OGM plantés en 2004, soit 98 % de la surface en soja.

Au Brésil, malgré les pressions très fortes des multinationales des biotechnologies et l'inclination du gouvernement fédéral en faveur des OGM, la culture de soja GM n'a été rendue légale qu'en 2005.

## **III – LA RÉSISTANCE DU BRÉSIL AUX OGM**

Pourtant, dès 1998, le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso avait accordé à Monsanto l'autorisation de cultiver du soja « Round-up Ready » au Brésil. Cependant, cette autorisation avait été accordée sans que soit réalisée une étude de l'impact environnemental du soja OGM, ce qui constituait une infraction à la constitution brésilienne. Deux associations, l'Instituto de Defesa do Consumidor (IDEC) et Greenpeace, ont attaqué en justice la décision du gouvernement et ont obtenu gain de cause : la culture du soja OGM a été bloquée. Dans le même temps, se développait un mouvement de rejet des OGM au sein de la société civile, des organisations paysannes et en particulier du Mouvement des sans-terre (MST).

Le Brésil est donc resté la principale source de soja non-OGM au niveau international, ce qui lui a permis de gagner des parts de marché en Europe, où les

consommateurs sont restés très réticents vis-à-vis de l'alimentation OGM, et où l'agro-industrie se montre prudente compte tenu des crises récentes et de la méfiance des consommateurs. Mais cette situation de rejet des OGM par les consommateurs est très préjudiciable aux intérêts des grandes firmes : tant qu'un pays gros exportateur de soja n'a pas adopté les cultures des OGM, c'est à la fois un marché énorme qui n'est pas acquis aux producteurs de semences OGM, mais également une situation qui permet le choix aux consommateurs européens d'une alimentation sans OGM et leur permet donc de les refuser.

Tous les moyens ont donc été utilisés pour que le Brésil rentre dans les rangs des producteurs d'OGM. Au niveau du droit, Monsanto a utilisé tous les recours en appel possibles contre la décision d'interdire le soja OGM tant que ne seraient pas publiées des études d'impact environnemental. Mais à chaque niveau des cours de justice, la décision a été confirmée, d'autant plus que le Ministère public (équivalent du Procureur de la République) s'est joint à l'IDEC et à Greenpeace dans le cas. Il est d'ailleurs édifiant que Monsanto n'ait pas réalisé d'études d'impact pendant toutes ces années, mais ait préféré mettre toutes ses ressources dans les tentatives d'annulation de la décision de justice. Du fait des incertitudes sur les impacts environnementaux de la culture de soja OGM, la stratégie du groupe a consisté à éviter à tout prix un précédent qui aurait pu rendre obligatoire les études d'impact pour tous les OGM.

De plus, des importations clandestines de semences de soja OGM depuis l'Argentine se sont traduites par l'apparition de soja OGM illégal dans l'État du Rio Grande do Sul, frontalier de l'Argentine. Son développement a été favorisé par l'action du gouvernement fédéral, qui a confisqué les opérations de contrôle aux autorités de l'État du Rio Grande do Sul et les a confiées aux autorités fédérales. Ces dernières ont volontairement négligé d'agir. La disponibilité de semences de contrebande, moins chères que les semences « certifiées » brésiliennes (donc non-OGM) et non soumises à royalties, accompagnée d'une campagne très forte de lobbying des grands producteurs agricoles et des firmes multinationales, a conduit à une augmentation rapide des surfaces cultivées, malgré l'opposition des principales organisations paysannes (Mouvement des sans-terre ou MST, syndicats paysans liés à la Centrale unie des travailleurs ou CUT) et des ONG.

Paradoxalement, c'est le gouvernement Lula, issu de ces mouvements populaires, qui a fini par autoriser les OGM au Brésil et qui encourage le développement de la production et de l'exportation de soja par l'agrobusiness, y compris en Amazonie. Mis à son arrivée au pouvoir devant le fait accompli d'une contamination génétique généralisée des cultures de soja dans l'État du Rio Grande do Sul, affectant plusieurs millions de tonnes et des dizaines de milliers de producteurs, le président Lula a signé une *medida provisoria* (mesure provisoire, l'équivalent d'un décret présidentiel) autorisant à titre exceptionnel la vente de la récolte illégale de 2003. Mais cette mesure ne contenait aucune disposition visant à éviter les pratiques illégales de cultures de soja OGM, ni même une amende qui aurait au minimum permis de sauver les apparences, et aurait également eu l'avantage de décourager les plus zélés. Par l'interdiction qui était faite de commercialiser les semences OGM et la tolérance quant à l'utilisation des semences de ferme OGM, multipliées par les agriculteurs, elle a au contraire favorisé la pratique des agriculteurs « gauchos » de reproduire leurs semences OGM, rendant la culture de soja

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

OGM encore plus économique. En 2004, Le Président Lula a signé une nouvelle « medida provisoria », malgré l'opposition de certains secteurs du gouvernement (notamment les ministres de l'Environnement et du Développement agricole), en se soumettant une fois de plus au lobby des biotechnologies et en reniant ses promesses électorales.

C'est dans ce contexte que le gouverneur du Paraná (M. Requião) a décidé que son État resterait non-OGM, non seulement pour des raisons de fond, mais certainement aussi pour des raisons commerciales : le Paraná, gros exportateur de soja, se met en situation pour répondre à une demande. L'ambition est double : que l'ensemble de l'État soit libre d'OGM et que le grand port de Paranaguá, par où transite une grande partie du soja brésilien, soit également un port garanti non-OGM. L'État du Paraná a produit 10 millions de tonnes de soja en 2003-2004. Le port de Paranaguá, que le gouverneur a décrété « sans OGM », draine de plus une partie importante de la production du Mato Grosso et du Centre Ouest du Brésil, qui représente 24 millions de tonnes.

Le gouvernement du Paraná a adressé une requête au ministère fédéral de l'Agriculture en octobre 2004, afin d'être reconnu comme zone sans OGM pour la campagne 2004-2005. Le gouverneur basait son argumentaire sur le fait que la Secrétaire d'État de l'Agriculture et de l'Approvisionnement du Paraná avait développé depuis 1998 une série d'actions pour réprimer la culture et le commerce illégal d'OGM. La légalité des actions du gouverneur a cependant été remise en cause par le gouvernement fédéral, qui a obligé le port de Paranaguá à accepter des cargaisons de soja OGM.

Il n'y a pas eu besoin de « medida provisoria » en 2005, car le Brésil a fini par accepter le principe d'autoriser les OGM sans obligation d'études d'impact environnemental, avec l'adoption en mars de la loi de biosécurité. Cette loi permet de contourner la constitution brésilienne, qui impose la réalisation d'études d'impact environnemental pour les activités potentiellement néfastes pour l'environnement. C'est pourquoi elle est attaquée en justice par le parti vert brésilien et l'IDEC. Le Procureur de la République a accepté d'examiner leur recours. En attendant, elle a permis à la CTNBio de délivrer l'autorisation de culture du soja OGM, puis du coton et peut-être bientôt du maïs.

D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture brésilien de décembre 2004, 2,7 millions d'hectares étaient cultivés en soja transgénique, sur un total de 21,2 millions d'hectares de soja cultivés au Brésil, soit presque 13 % en surface<sup>3</sup>. La production a été inférieure, environ 8 % de la production brésilienne, car les variétés de soja OGM ont été victimes de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi dans le Rio Grande do Sul.

---

3 - Ce taux serait passé à 42 % en 2005-2006, d'après l'ONG AS-PMA.

#### IV – AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU SOJA OGM POUR LES AGRICULTEURS BRÉSILIENS

Nous ne prétendons nullement ici faire un bilan complet et exhaustif du débat scientifique sur les avantages et les inconvénients du soja RR, d'autant que le haut niveau de polémiques scientifiques sur le sujet rend toute tentative de synthèse hasardeuse. Par contre, nous rappellerons les principaux éléments de ce débat, et essaierons de comprendre les avantages et inconvénients des OGM, du point de vue des petits agriculteurs familiaux du Brésil et de l'Argentine.

Contrairement à une idée reçue et largement diffusée par les médias, le rendement potentiel du soja OGM n'est nullement meilleur que celui du soja non-OGM. En effet, d'un point de vue agronomique et biologique le seul gène introduit en principe dans les variétés de soja OGM résistantes au glyphosate est celui de la résistance à l'herbicide, les autres caractéristiques agronomiques de la variété ne changent pas.

Par contre, l'utilisation du soja RR permet une plus grande facilité du désherbage qui peut se traduire effectivement par des meilleurs rendements durant les premières années si le désherbage antérieur était insuffisant, et également par des économies de main-d'œuvre pour les agriculteurs disposant déjà de surfaces appréciables. Le glyphosate est en effet un désherbant total qui détruit toutes les plantes adventices, sauf évidemment les variétés génétiquement modifiées. Ceci rend possible l'abandon des labours, et le semis direct du soja après traitement herbicide<sup>4</sup>. Selon une étude comparative (BONNY, 2002a) basée sur les observations de terrain aux États-Unis et au Canada, les gains de rendements observés sur les cultures OGM sont variables en fonction des cultures et des contextes. S'ils représentent en moyenne 10 % pour le colza, en ce qui concerne le soja, on observe au contraire une perte moyenne de rendement de l'ordre de 5 %. Les gains de rendement dépendent effectivement de l'efficacité des traitements antérieurs. Selon cette même étude, les gains économiques effectifs sont assez modestes (de l'ordre de 10 à 20 % de revenu net par ha) et concernent surtout les grandes exploitations mécanisées extensives et en monoculture : abandon du labour, semis direct, pulvérisation d'herbicide par avion. Par contre, le fait que les OGM « facilitent leur vie » (calendrier flexible, besoin de main-d'œuvre réduit) est un avantage important de leur point de vue.

L'intérêt des petits producteurs brésiliens est probablement plus faible encore, voire négatif, puisqu'ils substituent leur travail de désherbage, souvent manuel ou mécanisé, par des intrants achetés. Pourtant beaucoup suivent le mouvement pour ne pas avoir l'air « rétrograde » et sous la pression des grands producteurs, qui assurent que le soja OGM est la voie de l'avenir et qu'il permet de plus hauts rendements. Même les fédérations d'agriculteurs relayent le message « moderniste » des firmes. Par ailleurs, même pour ceux qui résistent, il est de plus en plus difficile d'éviter la contamination par les semences OGM, ce qui rend leur récolte

---

4 - La technique du semis direct a été développée bien avant l'arrivée des OGM, en utilisant diverses techniques de maintien d'un couvert végétal (*mulch*). Force est cependant de constater que l'expansion récente et rapide de ces techniques a été associée à l'utilisation des variétés RR qui facilitent énormément le contrôle des adventices, du moins durant les premières années d'utilisation.

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

invendable en bio, et complique considérablement la mise en place de filières non-OGM différenciées. En théorie, la contamination par le pollen est faible, puisque le soja est considéré comme une plante autogame. Pourtant, des taux de pollinisation croisée de l'ordre de 1 à 2 % ont été observés lorsque des abeilles sont présentes (AHRENT et CAVINESS, 1994), ainsi que dans les populations sauvages de soja (KIANG *et al.*, 1992). Par ailleurs, les récoltes des cultivateurs de soja non-OGM sont fréquemment contaminées par les moissonneuses-batteuses louées à façon par les petits agriculteurs, et qui ne sont pas nettoyées lorsqu'elles passent d'un champ à l'autre. La contamination diffuse (de l'ordre de 1 à 2 %) tend donc à se généraliser dans les régions où les OGM dominent, et les agriculteurs qui résistent ne trouvent plus de semences garanties non-OGM, ou alors à des prix nettement supérieurs.

De plus, les agriculteurs argentins et brésiliens ne payent pour le moment pratiquement aucune patente pour les semences de soja OGM, puisqu'elles ont été multipliées par les producteurs eux-mêmes et font l'objet d'échanges formels ou informels entre agriculteurs. En Argentine, les brevets sur les plantes ne sont pas reconnus, laissant la possibilité aux agriculteurs de rejeter les demandes de Monsanto pour sa « taxe technologique ».

Cependant, Monsanto, qui a encouragé la diffusion illégale de ses variétés en Argentine et au Brésil, en se gardant bien dans un premier temps de réclamer les droits liés aux brevets sur le gène de résistance, réclame maintenant le paiement de redevances sur tout le soja OGM produit en quelque lieu que ce soit. La firme s'est engagée dans un procès contre le gouvernement argentin pour percevoir des redevances sur toutes les semences RR, même si pratiquement aucun producteur n'a jamais acheté de semences de Monsanto, ni *a fortiori* signé de contrat avec elle. Si Monsanto obtient gain de cause, beaucoup d'agriculteurs pourraient à l'avenir regretter d'être passés aux OGM. Au Brésil, Monsanto a su négocier avec les fédérations d'agriculteurs qui avaient encouragé la culture illégale de soja, afin de recevoir des redevances sur les semences OGM dès leur légalisation.

Par ailleurs, l'expérience de l'Argentine montre que le développement des variétés de soja génétiquement modifiées risque fort d'accélérer la concentration foncière, l'expulsion des petits agriculteurs et la déforestation.

En effet, en Argentine, l'expansion du soja (les surfaces ont augmenté de 126 % en dix ans) s'est traduite par la déforestation de 118 000 hectares de la province du Chaco, de 160 000 hectares à Salta, et de 223 000 hectares à Santiago del Estero. Ailleurs, cette expansion s'est faite au détriment des cultures vivrières et de la production laitière.

On estime que 60 000 paysans argentins ont abandonné l'agriculture, alors que la surface de soja « Round-up Ready » triplait. En 1998, il y avait 422 000 exploitations agricoles en Argentine, et plus que 318 000 en 2002 (ALTIERI *et al.*, 2005). En 10 ans, les exploitations de moins de 25 ha ont diminué de 44 %, alors que les exploitations de plus de 1 000 ha augmentaient de 42 %. Cette tendance à l'accélération de la concentration foncière liée au développement du soja OGM s'explique par plusieurs facteurs (BOTTA et SELIS, 2003) :

- La réduction très importante de la main-d'œuvre nécessaire pour la culture du soja RR (semis direct : 12 ha par jour ; 2,5 ha/jour pour le semis conventionnel après labour). Le désherbage est ensuite sous-traité à des entreprises aériennes (pulvérisation par avion), il ne reste donc plus qu'à récolter à la moissonneuse-batteuse.

- Le coût des investissements nécessaires : un semoir spécial, de grande capacité, doit être acheté pour optimiser cette opération. Il n'est évidemment rentable que sur de grandes surfaces.

- L'utilisation généralisée des pulvérisations d'herbicide par avion s'est traduite par de nombreux cas de pulvérisation plus ou moins accidentelle sur des cultures ou des prairies voisines, détruisant les récoltes des communautés de petits producteurs. Cela a contribué à chasser les petits producteurs de leurs terres au profit des grandes propriétés. Le même schéma est à l'œuvre au Paraguay (CCFD, 2006).

Pendant, l'utilisation de variétés tolérantes au glyphosate est sujette à de nombreuses controverses quant aux risques qu'elle présente pour l'environnement.

Les gènes de tolérance à l'herbicide risquent d'être diffusés dans les populations de soja non-OGM, qui risquent d'être lentement contaminées. Des ressemis accidentels de soja RR ont été observés, ce qui signifie qu'un champ cultivé une année en soja RR risque fort d'être contaminé pour les récoltes suivantes, même si l'agriculteur choisissait de revenir au soja conventionnel.

Plusieurs rapports font état de l'apparition d'adventices tolérantes au glyphosate, qui amènent dans un premier temps à l'augmentation des doses d'herbicide et risquent à terme d'annuler totalement l'intérêt des cultures RR et de générer un retour à la case départ, voire même de créer une situation dramatique, selon le processus classique de la « course aux armements chimiques » déjà bien connu en matière d'antibiotiques et d'insecticides. L'agro-industrie aurait alors perdu une arme relativement efficace contre les adventices résistantes aux autres herbicides, ce qui pourrait se traduire par des pertes de rendements diffus mais prolongés.

Enfin, les conséquences de l'utilisation massive du glyphosate sur le soja et sur les écosystèmes posent question. D'un côté certains chercheurs (BONNY, 2002b) soulignent que l'utilisation croissante de glyphosate, indéniable, se traduit (au moins aux États-Unis, pour lesquels le plus de données sont disponibles) par une baisse importante de l'utilisation d'autres herbicides sélectifs, qui sont souvent plus toxiques que le glyphosate pour l'homme ou les animaux. De l'autre, on constate que les graines de soja, y compris celles destinées à l'alimentation humaine, sont de plus en plus contaminées par des résidus toxiques, à des doses dépassant les seuils autorisés pour l'alimentation. De plus, des travaux récents montrent que la toxicité du « Round-up » est plus élevée (du fait des adjuvants) que celle de sa matière active principale, le glyphosate (RICHARD *et al.*, 2005), ce qui amène à réviser son classement comme pesticide relativement peu dangereux.

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

L'inhalation directe de glyphosate par des humains, suite notamment aux pulvérisations par avion, présente évidemment des risques d'intoxication élevés<sup>5</sup>. Alors qu'ils sont couramment pratiqués en Argentine et au Paraguay, notamment, on s'étonne que de tels traitements soient autorisés dans des zones habitées. De nombreuses interrogations se font jour également sur les effets des pulvérisations massives de Round-up sur les écosystèmes et sur les eaux de surface et souterraines, bien qu'on manque d'études pour en évaluer les conséquences.

En résumé, on peut conclure que d'un point de vue agro-économique, l'utilisation du soja OGM permet d'augmenter rapidement le nombre d'hectares cultivables par actif. Comme il implique un système de culture qui remplace le désherbage mécanique très demandeur de main-d'œuvre par un désherbage chimique motorisé très demandeur de capital, il profite principalement aux grands producteurs, qui peuvent accroître leurs surfaces en diminuant leurs coûts de mécanisation et de main-d'œuvre. En revanche, il ne présente qu'un intérêt limité voire négatif pour les petits agriculteurs démunis de capital. Il accélère donc la concentration foncière et l'exode rural. D'un point de vue social, il contribue donc à aggraver la pauvreté et l'inégalité car ni le Brésil ni l'Argentine n'ont la capacité de créer des emplois pour tous les migrants pauvres d'origine rurale. Enfin, il s'accompagne de risques avérés sérieux pour la santé publique, et de risques moins bien connus pour les écosystèmes.

Enfin, rien ne garantit que ces systèmes de production extensifs mécanisés pratiqués par les grands producteurs soient viables et rentables à long terme, alors que la contamination des écosystèmes par les gènes RR est probablement irréversible.

Les principaux bénéficiaires de cette expansion sont évidemment les firmes multinationales, qui renforcent considérablement leur contrôle sur le marché du vivant et des semences, et qui développent à la fois leurs ventes de semences GM, mais également leurs ventes d'herbicides (dans le cas de Monsanto, il semble que celles-ci ont constitué la principale source de bénéfice). Mais le plus important, par-delà les bénéfices immédiats, c'est sans doute la démonstration de force, afin de rassurer le marché et les actionnaires, un moment ébranlés par la diffusion beaucoup moins rapide que prévue des « semences miracles », et l'assurance de réussir à faire sauter le verrou européen, comme on le verra plus loin.

## V – DES ALLIANCES INTERNATIONALES CONTRE L'EXPANSION DE LA MONOCULTURE ET DU SOJA OGM

Face aux puissants intérêts économiques et politiques qui encouragent par tous les moyens, légaux et extralégaux, le développement du soja OGM au niveau

---

5 - Cf. le reportage : « Argentine, le soja de la faim », réalisé par M.M Robin, G. Martin et F. Bouliguet, Arte/Galaxie Presse, 2005.

mondial et la domination du secteur par les firmes multinationales, les mouvements anti-OGM et des organisations paysannes brésiliennes et européennes <sup>6</sup> ont cherché à développer des alliances stratégiques. Sur la base d'échanges déjà anciens entre organisations paysannes de l'Ouest de la France et du Sud du Brésil, la région Bretagne a établi des contacts avec le gouvernement du Paraná pour sécuriser un approvisionnement non-OGM pour ses industries agroalimentaires. Dans le même temps, elle tente de convaincre son secteur agroalimentaire de développer ses approvisionnements non-OGM dans le cadre du repositionnement de la filière vers des productions de qualité. Elle participe également à un regroupement des régions européennes anti-OGM, qui pourrait négocier des accords commerciaux avec les États et les filières non-OGM au Brésil.

Les premières tentatives de développement de filières solidaires de soja non-OGM datent de 1999. À cette époque, la Coopérative agricole du Municipale de Tres de Maio (la COTRIMAIO), au Rio Grande do Sul, a signé un accord d'échanges et de coopération avec le Réseau Agriculture durable (RAD) de l'Ouest de la France. Objectifs : promouvoir l'agriculture durable des deux côtés de l'Atlantique. La COTRIMAIO veut bénéficier de l'expérience du RAD pour développer la production laitière à base d'herbe. Le RAD veut s'assurer de pouvoir disposer d'approvisionnement en tourteau de soja non génétiquement modifié. À l'issue d'une mission en France de la COTRIMAIO, avec la participation et l'appui du Secrétaire d'État à l'Agriculture du Rio grande do Sul, un premier contrat de 5 000 tonnes de soja non-OGM est signé entre la COTRIMAIO et la Coopérative de Loire Atlantique (CANA) pour le compte de plusieurs coopératives françaises. Malheureusement, pour des raisons de logistique, ce contrat n'a pas été honoré. Toutefois, malgré cette déception, les coopératives, chacune de leur côté, ont poursuivi leur démarche. La CANA a gardé ses contacts avec des coopératives brésiliennes. Déjà, 10 ans plus tôt, elle avait participé au jumelage de 17 coopératives françaises avec 17 coopératives brésiliennes. Ces longues années d'échanges d'expériences et d'informations croisées sur le marché du soja se sont concrétisées en 2002 par un partenariat entre le groupe coopératif TERRENA (regroupement coopératif en Pays de Loire avec la CANA) et une coopérative du Paraná, la COAMO, pour un approvisionnement en soja tracé non-OGM (environ 300 000 tonnes de tourteaux de soja par an). Le potentiel de l'État du Paraná à lui seul excède largement les besoins totaux de la France toute entière <sup>7</sup>. Malheureusement, le gouverneur n'a pas entièrement réussi à empêcher les plantations illégales de soja OGM en 2004 et 2005, et les risques de contamination du tourteau de soja de Paranaguá sont désormais une réalité <sup>8</sup>.

---

6 - Participent à ce débat et à ces échanges, sous une forme ou sous une autre, des organisations paysannes, Via Campesina (MST et Confédération Paysanne), les agriculteurs bio (la FNAB), les syndicats paysans liés à la CUT (la FETRAF), des coopératives comme TERRENA et COTRIMAIO, des réseaux paysans comme le RAD, les Conseils régionaux (notamment celui de Bretagne) qui se sont déclarés non OGM et se sont fédérés au niveau européen, et enfin les ONG et leurs collectifs, Greenpeace, les Amis de la Terre, le WWF, l'ASPTA au Brésil, le réseau Info GM, l'ABONG, Coordination Sud, Cohérence, le GRET, etc.

7 - D'octobre 2003 à septembre 2004, la France a importé 700 000 tonnes de soja-grain et 4 230 000 tonnes de tourteau de soja, soit 4 790 000 tonnes d'équivalent tourteau de soja, alors que le Paraná en produisait 10 000 000 tonnes.

8 - Le gouvernement du Paraná contrôle tous les lots de soja grain qui arrivent au port, par contre il ne le fait pas systématiquement sur les tourteaux car le coût des analyses est beaucoup plus élevé.

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

La COTRIMAIO a confirmé son choix de produire du soja non-OGM, en cherchant des clients sur le marché interne brésilien et également à l'export. Elle a mis en place une traçabilité pour le soja non-OGM et une certification, par Ecocert Brésil, pour du soja biologique. Depuis 2002 elle exporte du soja bio vers une coopérative française.

À partir de 2004, une « alliance pour le soja responsable » a été lancée par un réseau d'ONG européennes et brésiliennes (WWF, Solidaridad, Oxfam Belgique) avec le syndicat de l'agriculture familiale FETRAF au Brésil et certains industriels (Unilever en particulier, ainsi que le groupe Maggi au Brésil).

Au sein de cette Alliance, plusieurs sensibilités sont donc présentes, entre le WWF qui souhaite surtout freiner le défrichement illégal, mais s'intéresse peu à la question sociale, et manifeste une certaine indifférence à l'égard des OGM, la FETRAF qui souhaite encourager avant tout un modèle familial dans lequel la production de soja ne peut être qu'une composante (nécessité de diversifier les productions et d'effectuer des rotations), et diverses ONG agro-écologistes brésiliennes qui prônent avant tout un modèle de production « biologique » sans recours aux intrants externes. Il faut mentionner également la résistance forte menée par le MST au Brésil contre les OGM et l'agro-exportation, dans le cadre d'une position commune des organisations paysannes membres de Via Campesina contre la privatisation du vivant et le pouvoir des multinationales semencières et productrices de pesticides. À l'autre extrémité du spectre, on trouve de grandes entreprises brésiliennes qui souhaitent se positionner sur le marché du non-OGM, sans pour autant entrer dans le débat sur le modèle de développement agricole, et qui sont représentées par le groupe Maggi. Il suffit de dire que M. Blairo Maggi est à la fois Gouverneur du Mato Grosso, très grand propriétaire foncier, et le plus grand producteur de soja du Brésil et très probablement du monde, pour situer ses intérêts.

Côté européen, le spectre est également très large, entre des responsables politiques qui sont souvent très sensibles aux sirènes du soi-disant progrès agricole et scientifique que représenteraient les OGM, mais conscients du rejet des OGM par les consommateurs, et des industriels qui cherchent à développer leur image de sérieux à travers leur implication dans le mouvement de la Responsabilité Sociale (et environnementale) des Entreprises. Ces entreprises souhaitent éviter des attaques de la part des mouvements citoyens, sans toutefois mettre en péril leurs filières habituelles d'approvisionnement et leurs parts de marché, ce qui les amène à privilégier des accords avec les gros producteurs et le secteur agro-exportateur, et à résister à des critères sociaux ou environnementaux trop contraignants.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que ces organisations, réunies en février 2005 à Foz de Iguacu, n'ont pas réussi à surmonter leurs divergences pour mettre en place un label commun de « soja responsable » qui aurait combiné les différents critères souhaités. Apparemment, la négociation a échoué sur le thème des OGM, certains industriels et le WWF refusant d'en faire un critère contraignant, alors que la FETRAF et d'autres ONG le considèrent comme fondamental. On a même assisté à une offensive des producteurs argentins,

relayés par des ONG environnementalistes douteuses, sur le thème de l'« agriculture moderne durable ». Ces organisations soutiennent en effet que la culture du soja sans labour, rendue possible par l'utilisation des herbicides et du soja OGM, serait beaucoup moins destructrice pour l'environnement que la culture conventionnelle ! En s'appuyant sur les travaux scientifiques qui montrent l'intérêt du semis direct sans labour pour la faune du sol et la matière organique, et pour lutter contre l'érosion, ils oublient purement et simplement les dégâts qui sont liés à la monoculture, à l'insuffisance de la fertilisation, et à l'utilisation croissante d'herbicides<sup>9</sup>. Ils vont jusqu'à prétendre, sans vergogne, que l'adoption massive du soja RR a été le résultat des préoccupations « environnementalistes » des agriculteurs argentins, et non pas le résultat d'intérêts économiques immédiats...

On peut se poser des questions sur le positionnement des multinationales de l'agrobusiness dans ce débat et dans l'organisation de cette « Alliance pour le soja responsable ». Tout indique qu'on assiste à une habile stratégie concertée des multinationales de l'agrobusiness pour « faire passer la pilule OGM » en l'enrobant dans des engagements minimaux en matière sociale (éviter le travail esclavagiste !) et environnementale (prouver que le soja ne provient pas de zones déforestées récemment), et en se prévalant du soutien d'un certain nombre d'ONG et d'organisations paysannes.

Un autre thème polémique a été celui de la monoculture, que beaucoup d'organisations auraient souhaité décourager alors que les gros producteurs y sont favorables. En ce qui concerne le thème social, un compromis aurait sans doute été possible sous la forme d'un critère garantissant qu'une certaine proportion des achats des opérateurs (qui pourrait être croissante) serait assurée par l'agriculture familiale, éventuellement à des conditions plus favorables.

Le pari qui est fait à cette époque par la FETRAF et par ses alliés européens est que la mise en place de filières non-OGM et non destructrices de la forêt, garantissant un prix légèrement plus élevé aux producteurs brésiliens, aurait un impact important au Brésil, aussi bien au niveau des organisations paysannes que du gouvernement actuel. En effet, il faut bien reconnaître que la pression actuelle en faveur des semences transgéniques est très forte, le lobby pro-OGM ayant mené des campagnes massives dans la presse et à la télévision.

## VI – LES FILIÈRES ANIMALES NON-OGM EN EUROPE

De grands groupes ont cependant déjà développé des filières d'alimentation animale non-OGM. Le soja (tracé) non-OGM est utilisé, en proportion variable, dans la plupart des entreprises et coopératives impliquées dans la production animale.

Cette utilisation a été soit imposée par la grande distribution qui en a fait un élément de sa stratégie vis-à-vis des consommateurs (cas de la « filière qualité » Carrefour depuis 2000), soit décidée par les producteurs eux-mêmes dans une

---

9 - Cette argumentation a été développée notamment par l'AAPRESID (Association argentine de promotion du semis direct) lors du Salon de l'Agriculture de 2005.

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

démarche de conformité à leur image de marque et de précaution vis-à-vis des risques éventuels que pourrait faire peser l'utilisation des OGM sur la filière (cas des Poulets de Loué, des Fermiers de Janzé, ou de la coopérative Terrena). De fait, tous les fabricants d'aliments du bétail disent répondre à la demande de leurs clients. Globalement, les filières de qualité ou de marque utilisent plus fréquemment de l'aliment non-OGM, alors que les produits bas de gamme n'ont pas cette exigence. On estime que le soja tracé non-OGM représente environ un quart de l'approvisionnement français actuel.

Évidemment, le fait de garantir au consommateur que les animaux n'ont pas été nourris avec des aliments OGM suppose un système de contrôle et de suivi (traçabilité) qui a forcément un certain coût. Dans l'état actuel des choses, le coût de la séparation des filières et de la traçabilité est entièrement supporté par les filières conventionnelles et se traduit par un surcoût à la charge des éleveurs, qui ont du mal à le repasser aux consommateurs, faute d'étiquetage. Ceci est évidemment regrettable, et fait l'objet de nombreux débats en Europe notamment, où les anti-OGM réclament que les coûts de ségrégation soient supportés par les producteurs d'OGM, en application du principe « pollueur-payeur ».

Il faut cependant relativiser l'impact de ce coût additionnel sur le produit final. Ce surcoût se traduit en effet par une augmentation des prix de production de la viande porcine ou de volaille de l'ordre de 5 à 15 euros par tonne de viande (0,5 à 1,5 ct/kg). Cela représente environ 0,6 à 1,5 % du prix de vente producteur, et moins de 1 % du prix de la viande après abattage <sup>10</sup>. Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas non plus insurmontable dans le cadre d'une politique de promotion de la qualité.

En février 2005, à l'initiative des régions Toscane et Haute Autriche, était signée à Florence (Italie) la charte des régions et des autorités d'Europe sur la coexistence entre les OGM et les cultures traditionnelles et biologiques. C'était l'acte de naissance d'une coalition de régions « libres d'OGM » <sup>11</sup> : une dizaine début 2005, environ quarante début 2006. Leur objectif est de faire reconnaître ce droit au niveau de l'Union Européenne. La Région Bretagne (France) a rejoint le réseau et est la région coordinatrice de l'atelier « OGM et Développement ». L'objectif est très clairement de promouvoir les filières de productions animales non-OGM en instaurant un partenariat privilégié avec des autorités politiques et des opérateurs commerciaux au Brésil. En octobre 2005, une importante délégation de ces régions européennes, responsables politiques et opérateurs industriels, s'est rendue au Brésil, dans les États du Paraná, du Goiás et à Brasilia. Des engagements ont été pris afin d'échanger données scientifiques et techniques permettant la fourniture d'un soja non-OGM tant pour l'agriculture biologique que pour l'agriculture conventionnelle européennes.

Les régions européennes adhérentes au réseau ont comme dénominateur commun de détenir sur leurs territoires des agricultures de qualité. Elles sont

---

<sup>10</sup> - Sur la base d'un prix moyen de vente des volailles de 0,93 euros/kg (OFIVAL, 2003) et du porc carcasse de 1,30 euros/Kg (cotations OFIVAL, 2004)

<sup>11</sup> - En réalité, la capacité des régions à interdire les cultures OGM sur leur territoire est très variable selon les pays et le degré d'autonomie accordée par les constitutions : très faible en France, mais plus importante en Italie ou en Autriche.

convaincues que si l'utilisation des OGM en agriculture devait se généraliser, les efforts réalisés depuis 40 ans seraient profondément mis à mal. Il paraît en effet douteux que les consommateurs européens qui rejettent à 75 % les OGM jugent crédibles des filières de qualité qui y ont recours.

Les intentions sont clairement affichées des deux côtés de l'Atlantique. Restent à mettre en œuvre des mesures concrètes d'accompagnement : obtenir l'étiquetage au niveau européen des produits animaux (viandes, volailles, œufs, produits laitiers), encourager les filières actuelles de productions non OGM au Brésil et en Europe (appui à la logistique, à la traçabilité, valorisation des produits dans la restauration collective, etc.), encourager la structuration de filières animales non OGM aux niveaux régionaux et européens. Il faut aussi que les producteurs brésiliens soient assurés de débouchés à un prix qui permette de supporter le surcoût de la traçabilité et de la séparation des filières. Une course contre la montre est désormais engagée car faute d'accords commerciaux et de débouchés concrets pour la production non-OGM, la contamination du soja brésilien risque de se généraliser rapidement.



Le développement de l'utilisation du soja OGM n'est évidemment pas le seul facteur expliquant l'expansion rapide de la culture de soja au Brésil ou en Argentine. Au Brésil, l'expansion du soja dans les zones frontalières de l'Amazonie (au Mato Grosso du Nord en particulier) date d'une dizaine d'années au moins (BERTRAND, 2004), et s'explique d'un point de vue économique par des coûts de production réduits, très compétitifs au niveau mondial, eux-mêmes liés essentiellement au très bas coût du foncier dans ces régions (et non pas comme on pourrait le penser au bas coût de la main-d'œuvre, effectivement marginale dans ces modèles d'exploitation hautement mécanisés). La mise au point par la recherche agronomique brésilienne de variétés et d'itinéraires techniques permettant de cultiver le soja dans les sols très acides du Cerrado, puis de l'Amazonie a été le facteur déclenchant. On ne peut non plus ignorer le rôle incitatif très important joué par le crédit agricole subventionné, car l'investissement nécessaire au développement de ces exploitations mécanisées est très élevé et n'a pu être mis en place que grâce au soutien des pouvoirs publics, via les banques.

En Argentine, par contre, il semble bien que l'expansion du soja ait été accélérée par l'adoption de la technologie du soja OGM, associée au semis direct, avec pulvérisation par avion, qui a permis le développement rapide des plus grandes exploitations hautement mécanisées et de la monoculture, et l'expulsion plus ou moins provoquée des poches de résistance de la petite agriculture paysanne, via les pressions économiques ou via les pulvérisations « accidentelles » de leurs cultures vivrières.

Le développement des variétés OGM au Brésil ne peut donc qu'accentuer et accélérer les tendances déjà en œuvre de concentration foncière, de mécanisation, et de marginalisation des agriculteurs familiaux au profit d'un système

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

agro-industriel mondialisé qui bénéficiera avant tout aux firmes multinationales, ainsi qu'aux grands propriétaires et aux grands producteurs capitalistes brésiliens.

Il n'est donc pas étonnant que la question des OGM soit devenue l'objet d'un combat politique et symbolique important, entre d'une part les tenants de la souveraineté alimentaire et les défenseurs de l'agriculture paysanne, et d'autre part les défenseurs du projet néolibéral qui voient dans la libéralisation absolue du commerce agricole et le brevetage du vivant deux éléments clés du modernisme et du développement économique et technologique futur.

Dans ce combat sans merci, l'essentiel n'est pas, contrairement à ce que pensent de nombreux scientifiques, dans la comparaison entre les avantages immédiats des biotechnologies et leurs coûts immédiats et à plus long terme (y compris bien évidemment les risques écologiques et sanitaires éventuels), mais bien dans l'opposition entre deux visions du monde, deux modèles de développement incompatibles. D'autant que les citoyens (européens en particulier) ont clairement eu la démonstration à ce sujet que leurs opinions pesaient beaucoup moins auprès de leurs gouvernements respectifs que l'avis de l'OMC et la pression des grands lobbies techno-industriels <sup>12</sup>.

Du côté des multinationales, tout se passe comme si elles avaient méthodiquement mis en place, avec l'appui sans faille du gouvernement américain, une stratégie d'encercllement pour briser la résistance de l'Union Européenne, depuis son moratoire de juin 1999. Il faut se souvenir en effet que Monsanto a évité de peu la faillite en 2002, lorsqu'il est apparu que les fermiers américains n'arrivaient plus à exporter leur soja et leur maïs en Europe, que cela se traduisait par un prix plus bas des produits OGM que des non-OGM à la bourse de Chicago, et que par conséquent un certain nombre d'agriculteurs commençaient à parler de revenir au conventionnel. À la même époque, les autres firmes biotechnologiques devaient réviser leurs ambitions à la baisse, et se faisaient absorber ou racheter par des entreprises plus classiques (KEMPF, 2003).

Cette offensive s'est faite sur deux fronts : d'une part des tentatives infructueuses pour confier à l'OMC la responsabilité des normes du commerce des OGM (à Seattle en novembre 1999), puis l'ouverture d'une procédure à l'OMC contre l'Europe pour refus d'importer discriminatoire (la même qui a fait condamner l'Europe pour refus d'importer la viande aux hormones américaine) ; d'autre part, l'encouragement au développement le plus large possible des OGM dans les pays producteurs, en particulier ceux du Tiers Monde, y compris et surtout par des exportations illégales ou incontrôlées de semences OGM, afin de rendre *de facto* impossible l'approvisionnement de l'Europe en produits non-OGM, en particulier dans le cas du soja et du coton, dont elle est massivement importatrice. Le Brésil représente une pièce essentielle dans ce jeu d'échec planétaire, tant il devient difficile de garantir un approvisionnement de soja non-OGM de grande ampleur si ce pays bascule dans le camp des producteurs OGM.

---

12 - On serait fortement tenté ici de parler de lobby scientifico-industriel, tant il apparaît que les intérêts d'un certain nombre de laboratoires sont intimement liés à ceux de l'industrie biotechnologique. Mais cela demanderait une analyse beaucoup plus poussée que celle possible dans cet article.

Il semble évident, bien que l'on manque de preuves concrètes, que des pressions diplomatiques et économiques énormes, efficacement relayées par le lobby agrarien et agro-exportateur ont été exercées sur le Brésil pour qu'il légalise les OGM. On s'explique mal, sans cela, ce qui a amené le gouvernement actuel à renier ses promesses antérieures et à légaliser les OGM, alors même qu'aucun intérêt vital du pays n'était en jeu, bien au contraire. Le développement actuel des exportations de soja joue un rôle important dans la stratégie économique du gouvernement actuel, visant un excédent de la balance commerciale afin de répondre aux exigences du FMI. Mais la croissance de la production s'est faite grâce à l'avancée du front pionnier au Mato Grosso et en Amazonie, sans avoir recours aux variétés OGM, et pourrait fort bien se poursuivre sans OGM<sup>13</sup>. Par contre, le fait de légaliser les OGM risque de faire perdre au pays son avantage actuel sur le marché européen, demandeur de non-OGM. Des campagnes télévisées pro-OGM importantes ont été diffusées par les chaînes de télévision privées, sans que leur source de financement « sponsoring » ne soit indiquée. En fait elles étaient présentées comme des émissions d'information normales et non comme des opérations publicitaires.

En face, le « camp de la résistance » fait feu de tout bois pour provoquer une réaction de l'opinion publique. Cette opinion est dans l'ensemble plus sensible aux risques liés à l'alimentation industrielle et à la « malbouffe » qu'aux conséquences sociopolitiques ou écologiques du modèle de production « biotechnologique », surtout après l'épisode de la vache folle. Cela explique que les anti-OGM mobilisent souvent des arguments de cet ordre, avec des réactions souvent passionnelles du public, alors même que pour beaucoup d'entre eux, le problème principal se situe sur un autre plan. Une campagne de sensibilisation de l'opinion publique sur les enjeux du commerce international du soja a été lancée en février 2006 en France par un groupe d'organisations paysannes et de solidarité internationale<sup>14</sup> (CCFD, 2006), suivie par une campagne de Greenpeace dénonçant l'impact de l'expansion du soja sur la déforestation en Amazonie (GREENPEACE, 2006).

Aujourd'hui, le débat porte en Europe sur le type de réaction à développer face aux importations massives de soja, du fait de leur caractère OGM d'une part, et des conséquences sociales et écologiques de l'expansion du soja en Amérique du Sud, d'autre part.

Une première approche consiste à remettre en cause ces importations elles-mêmes, en prônant le retour à l'autosuffisance de l'Europe en protéines. C'est évidemment techniquement possible (notamment grâce aux pois protéagineux, au tournesol et au colza), mais cela supposerait de remettre en place des mécanismes de protection du marché des légumineuses européennes, non compétitives sur le marché mondial face au soja. Cela irait évidemment totalement à contre-courant des accords actuels à l'OMC et de toute l'histoire des négociations

---

13 - Avec des coûts pour l'environnement et sociaux très importants, mais qui ne préoccupent nullement le Ministère de l'Agriculture et le lobby agro-exportateur.

14 - Le Comité catholique contre la faim et pour le développement, l'association Cohérence, la Confédération paysanne, le Groupe de recherche et d'échanges technologiques, le Réseau agriculture durable.

## Alliances internationales pour préserver la production de soja non GM

UE-États-Unis. On pourrait également envisager de développer des labels de produits animaux « 100 % locaux » mais il est probable que cela ne pourrait intéresser qu'un segment limité du marché, car les prix seraient nettement plus élevés.

Une autre approche, plus pragmatique, mais aussi plus ambiguë, consiste à rechercher les mécanismes permettant d'encourager l'importation de soja non-OGM ou dit « durable », en provenance d'une agriculture moins destructrice pour l'environnement ou la petite paysannerie et, à l'inverse, de décourager l'importation de soja ne répondant pas à ces critères. Le développement de filières régionales ou nationales non-OGM est parfaitement possible. Nous avons vu que le surcoût pour le consommateur, largement lié au coût de la traçabilité, resterait modeste. La logique voudrait que ce soit la filière OGM qui prenne en charge ce surcoût, puisqu'elle est responsable de l'éventuelle contamination génétique que la filière non-OGM doit contrôler. À défaut, ce surcoût pourrait légitimement être pris en charge par l'UE dans le cadre de la promotion d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Le refus des OGM pourrait être un premier pas vers une plus grande exigence de qualité environnementale, sanitaire et sociale des activités agricoles et agroalimentaires. Cela supposerait donc de combiner des campagnes d'information et de sensibilisation du public avec la mise en place de chartes de qualité par les filières qui choisiront le non-OGM, et surtout de revenir à l'étiquetage des produits animaux issus d'OGM.

Une troisième voie, défendue par l'« Alliance pour le soja responsable », consisterait à mettre en place des labels de qualité spécifiques pour le soja durable. L'avantage de tels labels, selon leurs promoteurs, est qu'ils pourraient être mis en place directement avec de grandes firmes privées, telles qu'Unilever, qui ont un poids important sur le marché européen, sans passer par les pouvoirs publics ou les organisations agricoles. Le risque serait de fournir un certificat de moralité en blanc à des firmes peu scrupuleuses, et qui font fondamentalement partie du système agro-industriel international à l'origine des problèmes combattus. De plus, il semble bien que la stratégie actuelle des multinationales de l'agrobusiness soit d'accepter de s'engager sur un label « soja responsable » qui prendrait en compte les risques de déforestation et de violation des droits de l'homme, mais qui par contre pourrait parfaitement être OGM. Ce serait une manière habile de diviser la société civile en cooptant une partie des ONG autour de ce label « responsable », et en fin de compte de faire accepter les OGM par l'opinion publique européenne.

Nous ne prétendons pas dans cet article résoudre ce conflit vieux comme le monde entre remise en cause radicale et réformisme pragmatique. Mais il nous semble important de signaler qu'il y a urgence, du point de vue des organisations brésiliennes impliquées dans ce débat, à envoyer des signaux concrets aux agriculteurs qui résistent encore aux OGM en leur achetant leur production à un prix un peu meilleur que celui du voisin, faute de quoi le risque est grand de voir le combat cesser faute de combattants, et l'on pourra dire alors que les multinationales ont gagné la deuxième bataille du soja transatlantique.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHRENT D.K., CAVINESS C.E.**, 1994, « Natural cross-pollination of twelve soybean cultivars in Arkansas », *Crop Science*, 34, p. 376-378.
- ALTIERI M.A., PENGUE W.A.**, 2005, *GM Soya Disaster in Latin America*, UK Press Release, The Institute of Science in Society.
- APOTEKER A.**, 1999, *Du poisson dans les fraises*, La Découverte, Paris.
- BERTRAND J.-P.**, 2004, « L'avancée fulgurante du complexe soja dans le Mato Grosso : facteurs clés et limites prévisibles », *Revue Tiers Monde*, n° 179, p. 567-594.
- BONNY S.**, 2000, « Les consommateurs, l'agriculture, la qualité et la sécurité des aliments : une analyse du questionnaire des consommateurs et des réponses apportées », *INRA Productions Animales*, 13 (5), p. 287-301.
- BONNY S.**, 2002a, « Comment expliquer le succès des cultures transgéniques aux États-Unis ? », in Dossier « Quelle place pour les OGM ? », *Problèmes économiques*, 2786, La Documentation Française, novembre 2002.
- BONNY S.**, 2002b, « Le succès des cultures transgéniques aux États-Unis : facteurs agro-économiques et perspectives », *Économie rurale*, 267, p. 91-105.
- BOTTA G., SELIS D.**, 2003, *Diagnóstico sobre el impacto producido por la adopción de la técnica de siembra directa sobre el empleo rural*, Universidad Nacional de la Plata.
- CCFD**, 2006, *Le Soja contre la vie*, Rapport de campagne CCFD/Cohérence/Confédération Paysanne/GRET/RAD (59 p + annexes), février 2006, Paris.
- GREENPEACE**, 2006, *Eating up the Amazon*, Amsterdam-Pays Bas, 62 p.
- GRIOT J.-Y., ARMENGAUD A., CASTELLANET C.**, 2005, *Des productions animales sans alimentation génétiquement modifiée : un premier pas vers une agriculture de qualité en Bretagne - Étude de faisabilité auprès des opérateurs économiques d'un approvisionnement en soja non-OGM provenant de l'État du Paraná*, Cohérence/GRET/DESER-Conseil Régional de Bretagne-Rennes, 63 p. + annexes.
- JAMES C.**, 2004, « Global status of commercialized GM crops », *ISAAA Brief*, N° 32.
- KEMPF H.**, 2003, *La guerre secrète des OGM*, Le Seuil.
- KIANG Y.T., CHIANG Y.C. et KAIZUMA N.**, 1992, « Genetic diversity in natural populations of wild soybean in Iwate Prefecture, Japan », *Journal of Heredity*, 83, p. 325-329.
- OFIVAL**, 2003, *Situation et perspectives des productions avicoles sur le plan mondial et européen*, sept 2003.
- RICHARD S., MOSLEMI S., SIPAHUTAR, BENACHOUR, SERALINI G.E.**, 2005, « Differential Effects of Glyphosate and Roundup on Human Placental Cells and Aromatase », *Environmental Health perspectives*, 113-6, p. 716-720.
- SABLAYROLLES P.**, 2005, « Le développement de l'agriculture mécanisée en Amazonie brésilienne et ses impacts socio-ambients », *Ingénieurs de la Vie*, 473, p. 44-46.